

DEMANDE DE BOURSES POUR CANDIDAT(E)S

Critères	Modalités	Quantité	Valeur	Période d'attribution		
				Automne	Hiver	Été
<ul style="list-style-type: none"> → Présenter une demande à travers votre portail d'admission avant le 30 juillet (automne) et le 30 octobre (hiver). → Présenter une demande RAFEO avant le 30 juillet (automne) et le 30 octobre (hiver). → Avoir le statut de citoyenneté canadienne, de résidence permanente ou de personne réfugiée au sens de la Convention. → Résider en Ontario. → S'inscrire à temps plein à la première année d'un programme postsecondaire au Collège Boréal. → Fournir les détails de votre situation financière au moment de présenter votre demande et démontrer un besoin financier dans votre demande de RAFEO → Rester inscrite ou inscrit à temps plein dans votre programme après le 10^e jour suivant le début des cours. 	<ul style="list-style-type: none"> → La bourse sera remise en deux (2) versements le 10^e jour suivant le début des cours de chaque étape. → La bourse ne peut pas être transférée ou revendue à une autre personne. → La bourse sera appliquée à vos droits de scolarité impayés. Si ces droits ont déjà été payés, le versement sera effectué par dépôt direct après le 10^e jour suivant le début des cours. → La bourse ne peut pas être utilisée pour couvrir votre dépôt d'inscription. 	Variable	Variable	X	X	